

## 2017\_CT2\_504

### **OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Organisation et financement des 10èmes Tables Rondes de l'Arbois "Santé, Société et Environnement"**

---

Le 29 novembre 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 23 novembre 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – ARDHUIN Philippe – AUGÉY Dominique – BALDO Edouard - BARRET Guy – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre - BUCCI Dominique – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DEVESA Brigitte - FABRE-AUBRESPY Hervé – FILIPPI Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc - GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GOURNES Jean-Pascal – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie – LAFON Henri – LEGIER Michel - LHEN Hélène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MONDOLONI Jean-Claude – NERINI Nathalie – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise - TRAINAR Nadia

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales** : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à RENAUDIN Michel – AMEN Mireille donne pouvoir à RAMOND Bernard - AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BACHI Abbassia donne pouvoir à TERME Françoise – BENKACI Moussa donne pouvoir à BOUDON Jacques – BONTHOUX Odile donne pouvoir à AUGÉY Dominique – BRAMOULLÉ Gérard donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – CALAFAT Roxane donne pouvoir à BUCCI Dominique – CORNO Jean-François donne pouvoir à ARDHUIN Philippe – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à BALDO Edouard – DELAVET Christian donne pouvoir à FREGEAC Olivier – FERAUD Jean-Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges - GUINIERI Frédéric donne pouvoir à PELLENC Roger – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MALLIÉ Richard donne pouvoir à SALOMON Monique - MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – MERGER Reine donne pouvoir à DEVESA Brigitte – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à GACHON Loïc – MORBELLI Pascale donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane donne pouvoir à TAULAN Francis – PRIMO Yveline donne pouvoir à NERINI Nathalie – ROLANDO Christian donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à SUSINI Jules

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : BORELLI Christian – BOYER Raoul – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CIOT Jean-David – DI CARO Sylvaine – GALLESE Alexandre - GARELLA Jean-Brice – JOUVE Mireille – PEREZ Fabien – PERRIN Jean-Marc - PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie - ROUVIER Catherine – SERRUS Jean-Pierre – YDE Marcel

**Secrétaire de séance** : TRAINAR Nadia

**Monsieur Michel BOULAN** donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20171129- 2017_CT2_504-DE Date de télétransmission : 07/12/2017 Date de réception préfecture :
---

**RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX**

**Développement économique et emploi  
Enseignement supérieur et recherche**

■ Séance du 29 novembre 2017

**05\_5\_01**

■ **Organisation et financement des 10èmes Tables Rondes de l'Arbois "Santé, Société et Environnement"**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20171129-  
2017\_CT2\_504-DE  
Date de télétransmission :  
07/12/2017  
Date de réception préfecture :

## RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

### Economie, Nouvelles Technologies, Enseignement Supérieur

#### ■ Séance du 14 Décembre 2017

5254

#### ■ Organisation et financement des 10èmes Tables Rondes de l'Arbois "Santé, Société et Environnement"

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Depuis 9 ans, le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée, en partenariat avec Aix-Marseille Université, organise un colloque annuel intitulé « Les Tables Rondes de l'Arbois ». Cette manifestation vise à sensibiliser la société civile aux grandes avancées scientifiques et techniques dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Lieux de savoir et de débats, « Les tables Rondes de l'Arbois » sont aujourd'hui connues et reconnues comme étant un événement culturel scientifique majeur où les plus grands professeurs, chercheurs et personnalités dans leurs domaines respectifs viennent partager et diffuser la richesse de leur savoir. La fréquentation a augmenté d'année en année. En 2017, plus de 1400 participants (entreprises, étudiants, scientifiques et grand public) ont ainsi assisté aux conférences et débats proposés autour du thème « Langage, Écriture et Communication ».

La 10<sup>ème</sup> édition des Tables Rondes de l'Arbois doit se dérouler fin mars 2018 autour du thème « Santé, Société, Environnement » au sein de la faculté de Droit et Science Politique d'Aix-Marseille Université. Comme pour les précédentes éditions, un plateau exceptionnel de personnalités d'audience internationale répondra à l'invitation du Professeur Daniel Nahon, instigateur des Tables Rondes de l'Arbois et animateur du Conseil Scientifique et Industriel du Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée, notamment :

- Yves Coppens, paléontologue et paléanthropologue français, professeur émérite au Collège de France ;
- Dominique Maraninchi médecin oncologue français, directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, Président de l'IMERA (AMU) ;

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20171129-  
2017\_CT2\_504-DE  
Date de télétransmission :  
07/12/2017  
Date de réception préfecture :

- Jean-François Delfraissy, ancien président de l'Agence française de recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS), Président du Comité consultatif national d'éthique ;
- Philippe Sansonetti, Chercheur à l'Institut Pasteur et professeur au Collège de France ;
- Jeanne Brugère Picoux, professeur honoraire à l'école vétérinaire d'Alfort (ENVA), Membre de l'Académie nationale de médecine ;
- Olivier Lyon-Caen, chef du service de neurologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, coordinateur du pôle des maladies des systèmes nerveux, Professeur en neurologie à l'université Pierre et Marie Curie, Médecin-conseil national de la CNAM ;
- Robert Barouki, professeur à l'Université Paris-Descartes et chercheur à l'Inserm.

Les Tables Rondes de l'Arbois reçoivent chaque année le soutien financier de partenaires institutionnels. La présente délibération vise à approuver les demandes de subventions et d'aides financières auprès de tout organisme public ou privé.

Le budget prévisionnel des 10<sup>eme</sup> Tables Rondes de l'Arbois a été établi à 103 840 € TTC.

--	--

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20171129-  
2017\_CT2\_504-DE  
Date de télétransmission :  
07/12/2017  
Date de réception préfecture :

DEPENSES € TTC		RECETTES € TTC	
Nature	Montant	Nature	Montant
<b>Accompagnement à l'organisation du colloque</b>	61 520,00	<b>Ressources propres Métropole Aix-Marseille-Provence</b>	95 840,00
<i>Communication</i>	12 000,00	<b>Demande de financement :</b>	
<i>Relations médias</i>	4 200,00	Conseil Départemental 13	8 000
<i>Animation</i>	3 600,00		
<i>Logistique (déplacement, hébergement, repas, accueil, sécurité)</i>	32 000,00		
<i>Post congrès</i>	1 320,00		
<i>Honoraires : Conseil et coordination</i>	8 400,00		
<b>Réception - Traiteurs</b>	17 480,00		
<b>Prestations Intellectuelles</b>	24 840,00		
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>103 840,00</b>	<b>TOTAL des recettes</b>	<b>103 840,00</b>

Aix-Marseille Université alloue quant à elle un budget d'environ 100 000 € TTC venant compléter le budget de la manifestation (prise en charge de la captation audiovisuelle des Tables Rondes de l'Arbois et communication de l'Université dédiée spécifiquement à cette manifestation).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20171129- 2017_CT2_504-DE Date de télétransmission : 07/12/2017 Date de réception préfecture :
---

**Ouï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Délibère**

**Article 1 :**

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès de tout organisme public et privé susceptible d'apporter sa contribution, et à signer tout document y afférent pour la réalisation de cette manifestation.

**Article 2 :**

La recette correspondante sera constatée sur l'État Spécial de Territoire du Pays d'Aix Budget 2018 n°6, section de fonctionnement - Nature 7473 - Fonction 61.

Pour enrôlement,  
Le Conseiller Délégué  
Enseignement supérieur, Recherche et  
Santé

Frédéric COLLART

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20171129- 2017_CT2_504-DE Date de télétransmission : 07/12/2017 Date de réception préfecture :
---

**OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Organisation et financement des 10èmes Tables Rondes de l'Arbois "Santé, Société et Environnement"**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	90
Votants	74
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	74
Majorité absolue	38
Pour	74
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents  
**Maryse JOISSAINS MASINI**

Signé, le 04 DEC. 2017

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20171129- 2017_CT2_504-DE Date de télétransmission : 07/12/2017 Date de réception préfecture :
---